



Contrat Natura 2000 Restauration de prairie et gestion du bocage Site de l'Îlot Buisson Cordez

Objectifs

Ce contrat Natura 2000 a pour objectif d'inciter la gestion et la conservation d'un îlot de Loire inondable avec des milieux typiques comme les prairies humides, le bocage et la ripisylve.

Des actions de restauration simple et d'entretien, à l'initiative du propriétaire, sont financées pendant cinq ans pour permettre de rouvrir et de diversifier les milieux présents (débroussaillage des parcelles suivi d'une fauche annuelle, entretien des têtards, entretien de la ripisylve...). La restauration et la création d'arbres têtards sont également essentielles.



Présentation du site







L'îlot du Buisson Cordez se situe sur la commune de Chalonnes-sur-Loire en Maine-et-Loire et représente une superficie de 6,9 hectares.

C'est un îlot, situé dans la Loire Cordez, entre les îles de Chalonnes (au sud) et du Port Girault (au nord). Le terme 'Buisson' désigne un atterrissement oscillant au gré du fleuve, entre un haut banc de sable et un îlot végétalisé plus stable.

Cet îlot fut exploité (culture et pâturage) jusqu'en 1997.

En 2006, un plan de gestion précis de ce site a été réalisé par le Conservatoire des rives de la Loire pour définir les actions à conduire en termes de gestion et de restauration du milieu.

Quatre types d'habitats d'intérêt communautaire sont présents sur ce site :

-  Prairies maigres de fauche (code Natura 2000 : 6510)
-  Forêt alluviale (code Natura 2000 : 91E0)
-  Mégaphorbiaies eutrophes des eaux douces (Code Natura 2000 : 6430)
-  Forêt mixte de chênes, d'ormes et de fênes riveraines des grands fleuves (code Natura 2000 : 91F0)

De nombreux habitats sont favorables aux insectes xylophages dont quatre sont reconnus d'intérêt communautaire :

Pique-prune



Rosalie des alpes

Lucane ou Cerf-volant





Grand capricorne





Programme de gestion et de restauration

Différentes actions sont menées au cours de contrat. Elles mettent en place une gestion différenciée des milieux qui composent ce site. Le caractère inondable de l'île complique son entretien : travaux manuels et adaptation aux épisodes de crues sont donc requis pour palier à ces contraintes.

 En 2007, les travaux ont démarré par un débroussaillage manuel des parcelles de prairies en enlevant les ligneux arbustifs envahissants (roncier, ciguë, sureau et fourrés de frênes). L'ensemble des produits de coupe a été broyé et exporté.

 32 arbres têtards sont également entretenus. Les modalités d'intervention sont : maintenir et entretenir les têtards par une coupe selon un protocole adapté à l'espèce d'arbre dans le respect des pratiques locales, éliminer et remplacer les sujets malades ou les arbres morts susceptibles d'être dangereux et remplacer les arbres manquants pour assurer la continuité de la trame bocagère tout en favorisant la diversité des essences locales.

 Pour maintenir les milieux prairiaux ouverts, une fauche annuelle est mise en place. Elle sera effectuée par un agriculteur. Les produits de fauche sont exportés.

 Un entretien permettra de restaurer ou conserver la diversité des essences, des âges et des strates de la ripisylve et de la forêt alluviale.

En outre, le bénéficiaire s'engage sur de bonnes pratiques telles que : ne pas utiliser de fertilisants et de produits phytosanitaires au niveau des prairies, travailler avec un matériel n'éclatant pas les branches, intervenir en dehors des périodes de forte sensibilité des espèces à conserver, ne pas élaguer durant la période de débouillage des arbres...



Porteurs du projet

L'unique propriétaire de l'îlot est le bénéficiaire de ce contrat.

Il a souhaité développer une gestion écologique de cet îlot de Loire.

Le Conservatoire des rives de la Loire l'a accompagné dans sa démarche dans le cadre de l'élaboration du plan de gestion puis du montage de son contrat Natura 2000.

Renseignements

Matthias ARBION

Conservatoire régional des rives de la Loire
& de ses affluents

Tél : 02 51 86 00 83
Courriel : matthias.arbion@corela.org

Crédits photographiques : Corela

